

DELIBERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Conseil du	24 juin 2021 à 19h00	Lieu	Maison des Associations et de la Culture Robert Lieb 1 rue du stade à Bischwiller
N° de la délibération	2021-CC-104	Titre	CARTE COMMUNALE DE WAHLENHEIM : instauration du droit de préemption urbain
Rapporteur	M. Jean-Lucien NETZER, Vice-Président		
Date de la convocation	18 juin 2021		
Président de séance	M. Claude STURNI	PJ	Carte du droit de preemption urbain - Wahlenheim.pdf
Secrétaire de séance	M. Jean-Lucien NETZER		
Membres en exercice	75		
Présent(e)s	59	M. Claude STURNI, M. Jean-Lucien NETZER, M. Etienne WOLF, M. Philippe SPECHT, M. Jean-Denis ENDERLIN, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Sylvie HANNIS, M. Francis WOLF, M. Jean-Michel STAERLE, M. Jean-Daniel SCHELL, Mme Isabelle WENGER, M. Claude BEBON, Mme Marie-Odile BECKER, Mme Cathy KIENZT, M. Dominique GERLING, M. Alain WACK, M. Marc ANDRE, M. François ANSTETT, M. André BURG, M. Patrick DENNI, Mme Isabelle DEUTSCHMANN, M. Michel FICHTER, Mme Séverine FROMMWEILER, M. Rémy GOTTRI, Mme Valérie GROSSHOLTZ, M. Thierry HEINRICH, Mme Christine HEITZ, Mme Mireille ILLAT, Mme Anne IZACARD, M. Clément JUNG, M. Thomas KLEFFER, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, Mme Cathy KOESSLER, Mme Dorothée KRIEGER, M. Vincent LEHOUX, M. Marcel LEMIRE, M. Jean-Luc LEONHARD, Mme Stéphanie LISCHKA, M. Maurice LUTZ, Mme Palmyre MAIRE, M. Etienne MANGIN, M. Armand MARX, M. Patrick MERTZ, M. Clément METZ, Mme Eva MEYER, Mme Michèle MULLER, M. Paul NOLTE, M. Guillaume NOTH, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Claude RAU, M. Alain RHEIN, M. Stéphane SCHISSELE, Mme Christine SCHMELZER, Mme Brigitte STEINMETZ, Mme Carine STEINMETZ, M. Jean-Marc STEINMETZ, M. Maxime VAN CAEMERBEKE, M. Dany ZOTTNER.	
Présent(e)s Suppléant(e)s	1	M. Patrick SCHOTT à Mme Joelle SCHOTT.	
Absent(e)s excusé(es)	2	M. Jean OBRECHT, M. Gérard VOLTZ.	
Absent(e)s non excusé(es)	2	M. Patrick MULLER, M. Laurent SUTTER.	

Procurations

11

M. André ERBS à M. Claude STURNI, Mme Françoise DELCAMP à Mme Christine SCHMELZER, Mme Coralie TIJOU à Mme Isabelle DEUTSCHMANN, M. Jean-Marc DIERSE à M. Maurice LUTZ, M. Alban FABACHER à M. Marcel LEMIRE, Mme Marie-France GENOCHIO à Mme Séverine FROMMWEILER, M. Christian GUETH à M. Claude RAU, Mme Marie-Odile KASPAR à M. Philippe SPECHT, Mme Elisabeth MESSER-CRIQUI à M. Jean-Denis ENDERLIN, Mme Isabelle STEHLI-JUCHS à M. Armand MARX, M. Thierry WOLFERSBERGER à Mme Sylvie HANNS.

N° de la délibération	2021-CC-104	Titre	CARTE COMMUNALE DE WAHLENHEIM : instauration du droit de préemption urbain
Rapporteur	M. Jean-Lucien NETZER, Vice-Président		
Service référent	Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement (CAH)		

La commune de Wahlenheim est couverte par une carte communale approuvée le 11 décembre 2012 par arrêté préfectoral.

Le Code de l'Urbanisme permet d'instaurer un droit de préemption urbain dans les communes couvertes par une carte communale par une délibération motivée.

La commune de Wahlenheim a sollicité la Communauté d'Agglomération de Haguenau pour instaurer le droit de préemption urbain sur la parcelle cadastrée en section 3 n° 108 d'une superficie de 1770 m². Cette parcelle est située en bordure d'un lotissement d'habitation et de surfaces commerciales. Son acquisition permettrait la réalisation d'un chemin vers la réserve foncière de la commune, une aire de détente et un parking.

La commune souhaite également instaurer le droit de préemption sur les parcelles cadastrées en section 15 n° 164 et 165 d'une superficie de 6148 m². Ces parcelles, situées à l'entrée de la commune, offrent un accès à l'autoroute propice à l'implantation d'activités artisanales. L'acquisition de ces parcelles permettrait la réalisation, par la commune, d'un parking et d'une zone de commerces de proximité.

Enfin, la commune souhaite également instaurer le droit de préemption sur la parcelle cadastrée section 1 n° 7 d'une superficie de 5197 m². Cette parcelle située à l'arrière de l'église est actuellement partiellement boisée. La commune souhaiterait y implanter un parc aménagé (promenade – parcours de santé) ainsi qu'une maison communale (bibliothèque).

Ces projets ont été évoqués en Commission Municipale de Gestion des biens, bâtiments municipaux et sécurité du 12 janvier 2021 et lors du Conseil Municipal du 12 février 2021. Des négociations sont en cours avec les propriétaires actuels en vue d'une acquisition à l'amiable. Le droit de préemption est instauré pour permettre une préemption en cas de désaccord avec les propriétaires

DECISION

Le Conseil communautaire,

sur la proposition du rapporteur,

VU le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L.210-1 et L.211-1 et suivants,

VU les projets sus mentionnés,

VU l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2012 approuvant la carte communale de la commune de Wahlenheim,

DECIDE d'instaurer le droit de préemption urbain sur les parcelles cadastrées en section 3 n° 108, en section 15 n° 164 et 165, en section 1 n° 7 comme délimité sur le plan ci-joint.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Wahlenheim et au siège de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, durant un mois. Une mention sera insérée dans deux journaux dans le département du Bas-Rhin conformément à l'article R211-2 du Code de l'Urbanisme. Une copie sera adressée à l'ensemble des organismes et services mentionnés à l'article R.211-3 du Code de l'Urbanisme.

Un registre dans lequel seront inscrites toutes les acquisitions réalisées par exercice du droit de préemption et des précisions sur l'utilisation effective des biens acquis, sera ouvert et consultable au siège de la Communauté d'Agglomération aux jours et heures habituels d'ouverture, conformément à l'article L.213-13 du Code de l'Urbanisme.

2021-CC-104	CARTE COMMUNALE DE WAHLENHEIM : instauration du droit de préemption urbain	
Pour	71	
Contre	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Le Président,



Claude STURNI

Résultat du vote	ADOPTE A L'UNANIMITE
-------------------------	----------------------

Affiché le	2 juillet 2021
Envoyé en Sous-Préfecture le	2 juillet 2021
Enregistré en Sous-Préfecture le	2 juillet 2021
Identifiant de télétransmission	067-200067874-20210624-29920-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	2.3
Nomenclature Préfecture	Droit de preemption urbain

CARTE COMMUNALE DE WAHLENHEIM INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2021

